



CONCOURS D'AGENT DU SÉNAT 2022-2023

ÉPREUVES D'ADMISSION

I. Épreuve orale facultative de langue vivante (*durée : 15 minutes – coefficient 1 – seuls les points excédant la note de 10 sur 20 sont pris en compte*)

Cette épreuve consiste en une conversation libre dans l'une des langues suivantes : l'allemand, l'anglais, l'arabe littéral, le chinois, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le polonais, le portugais ou le russe ⁽¹⁾.

II. Épreuve d'exercices physiques (*coefficient 1 – seuls les points excédant la note de 10 sur 20 sont pris en compte*)

L'épreuve d'exercices physiques porte sur les trois épreuves suivantes : course de vitesse, lancer du poids, course de demi-fond.

Les modalités et le barème de notation de cette épreuve sont donnés en annexe I.

III. Mise en situation collective (*durée : 15 minutes de mise en situation collective et 5 minutes d'interrogation individuelle – coefficient 2*)

Lors de cette épreuve, les candidats sont répartis en groupes.

À partir d'éléments succincts décrivant une situation concrète et pouvant faire appel à l'utilisation de matériel (plans, photos, réglementation, etc.) qui est disposé sur la table devant laquelle ils sont assis, les candidats d'un même groupe procèdent devant le jury à un échange les conduisant à organiser le travail en équipe et à définir les actions qui pourraient être mises en œuvre pour répondre à la situation posée. Ils se répartissent librement la parole.

Chaque candidat est ensuite interrogé individuellement par le jury, en l'absence des autres candidats, sur la situation à laquelle il vient de participer.

Cette épreuve vise à apprécier les qualités relationnelles des candidats, leur capacité d'écoute et d'initiative, ainsi que leur aptitude à travailler en équipe. Elle ne requiert pas de connaissances techniques particulières et ne comporte aucun programme spécifique.

⁽¹⁾ La demande de subir une épreuve facultative de langue vivante et le choix de la langue doivent être effectués lors du dépôt de la demande d'admission à concourir et ne pourront plus être modifiés après la date limite de dépôt des dossiers.

IV. Entretien libre avec le jury (*durée : 20 minutes – coefficient 4*)

Avant cette épreuve, les candidats sont convoqués pour renseigner un inventaire de personnalité, non noté, qui sera porté à la connaissance du jury en vue de l'entretien.

Cette épreuve consiste en un entretien permettant d'apprécier la motivation des candidats et leur adéquation personnelle et professionnelle aux fonctions d'agent.

Pour cette épreuve, le jury dispose d'une fiche individuelle de renseignements, préalablement remplie par les candidats et ne faisant l'objet d'aucune notation.

Annexe I :

MODALITÉS ET BARÈME DE L'ÉPREUVE D'EXERCICES PHYSIQUES

Les résultats de l'épreuve d'exercices physiques sont appréciés en application des dispositions des règlements en vigueur dans la fédération française d'athlétisme.

Pour cette épreuve d'exercices physiques, **seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne sont pris en compte**. La notation des épreuves d'exercices physiques se fonde sur une échelle de cotation particulière.

Seuls les candidats déclarés inaptes à subir l'épreuve d'exercices physiques par le **médecin d'aptitude du Sénat**, au vu notamment des certificats médicaux produits par les intéressés, sont dispensés de cette épreuve par décision du président du jury. Les candidats ainsi dispensés se voient attribuer d'office une note égale à la moyenne des notes obtenues par les candidats de leur sexe qui ont passé l'épreuve d'exercices physiques. Il en est de même pour la note attribuée aux candidats qui ne peuvent participer, en tout ou partie, à l'épreuve d'exercices physiques, pour une raison inopinée médicalement constatée et ultérieurement approuvée par le médecin d'aptitude du Sénat.

Si un candidat ne peut effectuer la totalité des exercices prévus, la note qui lui est attribuée à la fin de l'épreuve est calculée en divisant la somme des notes obtenues par lui à chacun des exercices qu'il a effectués, par le nombre total des exercices prévus.

Si les conditions atmosphériques rendent les installations sportives impraticables, certains des exercices ci-dessous indiqués peuvent être reportés par décision du président du jury.

L'ordre de passage des candidats dans les différents exercices est laissé à la discrétion du jury en fonction des nécessités de l'organisation.

Pour les épreuves de course de vitesse et de demi-fond, deux faux départs du même candidat entraînent la note de 0 sur 20 à l'épreuve pour ledit candidat.

Conditions de déroulement de l'épreuve

- | | |
|----------------------------|---|
| Course de vitesse | : un seul essai. En fonction du nombre de candidats, course individuelle ou par deux. Le départ peut être effectué debout ou accroupi, dans ce dernier cas avec ou sans starting-block. |
| Lancer du poids | : trois essais non consécutifs, le meilleur essai étant seul retenu. |
| Course de demi-fond | : épreuve en ligne avec un maximum de 12 candidats au départ, un seul essai. |

BARÈME

Femmes

Note	Course de vitesse	Lancer du poids	Course de demi-fond
	<i>60 mètres</i>	<i>3 kilogrammes en mètres</i>	<i>1000 mètres</i>
20	9"2	8,00	4'00
19,5	9"3	7,85	4'06
19	9"4	7,70	4'12
18,5	9"5	7,55	4'18
18	9"6	7,40	4'24
17,5	9"7	7,25	4'30
17	9"8	7,10	4'36
16,5	9"9	6,95	4'42
16	10"0	6,80	4'48
15,5	10"1	6,65	4'54
15	10"2	6,50	5'00
14,5	10"3	6,40	5'06
14	10"4	6,30	5'12
13,5	10"5	6,20	5'18
13	10"6	6,10	5'24
12,5	10"7	6,00	5'30
12	10"8	5,90	5'36
11,5	10"9	5,80	5'42
11	11"0	5,70	5'48
10,5	11"1	5,60	5'54
10	11"2	5,50	6'00
9,5	11"4	5,40	6'06
9	11"6	5,30	6'12
8,5	11"8	5,20	6'18
8	12"0	5,10	6'24
7,5	12"2	5,00	6'30
7	12"4	4,90	6'36
6,5	12"6	4,80	6'42
6	12"8	4,70	6'48
5,5	13"0	4,60	6'54
5	13"2	4,50	7'00
4,5	13"4	4,40	7'06
4	13"6	4,30	7'12
3,5	13"8	4,20	7'18
3	14"0	4,10	7'24
2,5	14"2	4,00	7'30
2	14"4	3,90	7'36
1,5	14"6	3,80	7'42
1	14"8	3,70	7'48
0,5	15"0	3,60	7'54

BARÈME

Hommes

Note	Course de vitesse	Lancer du poids	Course de demi-fond
	<i>100 mètres</i>	<i>5 kilogrammes en mètres</i>	<i>1000 mètres</i>
20	12"7	11,00	3'00
19,5	12"8	10,80	3'06
19	12"9	10,60	3'12
18,5	13"0	10,40	3'18
18	13"1	10,20	3'24
17,5	13"2	10,00	3'30
17	13"3	9,80	3'36
16,5	13"4	9,60	3'42
16	13"5	9,40	3'48
15,5	13"6	9,20	3'54
15	13"7	9,00	4'00
14,5	13"8	8,80	4'06
14	13"9	8,60	4'12
13,5	14"0	8,40	4'18
13	14"1	8,20	4'24
12,5	14"2	8,00	4'30
12	14"3	7,80	4'36
11,5	14"4	7,60	4'42
11	14"5	7,40	4'48
10,5	14"6	7,20	4'54
10	14"7	7,00	5'00
9,5	14"9	6,85	5'06
9	15"1	6,70	5'12
8,5	15"3	6,55	5'18
8	15"5	6,40	5'24
7,5	15"7	6,25	5'30
7	15"9	6,10	5'36
6,5	16"1	5,95	5'42
6	16"3	5,80	5'48
5,5	16"5	5,65	5'54
5	16"7	5,50	6'00
4,5	16"9	5,35	6'06
4	17"1	5,20	6'12
3,5	17"3	5,05	6'18
3	17"5	4,90	6'24
2,5	17"7	4,75	6'30
2	17"9	4,60	6'36
1,5	18"1	4,45	6'42
1	18"3	4,30	6'48
0,5	18"5	4,15	6'54